

VOTEZ ET e-VOTEZ SNJ

Les élections professionnelles vont se dérouler à Réunion La 1ère du 20 au 26 mars.

Elles permettront de renouveler les représentants du personnel et se dérouleront exclusivement par voie électronique.

À LA RÉUNION,

**AVEC UN SYNDICAT
QUI DÉFEND
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
DES SALARIÉS.**

**VOTER SNJ,
C'EST FAIRE LE CHOIX
DU PLURALISME,**

Le SNJ pointe avant tout les problèmes organisationnels et le non-respect du Code du travail ou de l'accord collectif France télévisions (une conférence de rédaction, c'est essentiel. Une indemnité de cantine fermée, aussi ! Exemples de luttes que nous seuls avons menées).

NOS CANDIDATS



Cécile THOMAS



Jean-Claude TOHIR



Sophie PERSON



Bruce TORQUE
dit RÉGENT



Delphine GÉRARD

Cela concerne toutes les catégories de personnel.

Administratifs, techniciens, animateurs et journalistes :
Nous répondons à toutes les sollicitations, sans distinction.

À La Réunion,
voter SNJ,

C'est soutenir notre combat contre la réduction des moyens de reportage. Avec un nombre quotidien de journalistes sur le terrain en baisse affolante et des arrêts maladie non remplacés, la direction fait des économies sur notre dos, donc sur notre santé.

À La Réunion,
voter SNJ,

C'est vouloir la fin des errements de la réforme de l'information. Pas de façon systématique et stérile, mais en cherchant et proposant des solutions. Pour "faire mieux", les équipes TV, radio et internet veulent des moyens, mais surtout de la confiance et du temps.

À La Réunion,
voter SNJ,

C'est réclamer le retour des magazines et enquêtes produits par nous, ici. C'en est assez du gras financement des "boîtes de prod" locales et parisiennes, sous prétexte de lignes budgétaires séparées.

Le SNJ revendique aussi une meilleure visibilité du travail des équipes ultramarines sur les chaînes nationales et une plus large intégration des salariés issus du "pôle Outre-mer" dans les effectifs nationaux, davantage de mobilité d'une station à l'autre, et des reconversions facilitées pour celles et ceux qui le souhaitent.





Élections professionnelles à France Télévisions

**VOTEZ
ET FAITES VOTER
SNJ !**



Pour défendre vos droits à France Télévisions,
vous pouvez compter sur le **Syndicat National des Journalistes**.

Parce que le SNJ défend tous les salarié(e)s,
quels que soient leurs métiers et leurs contrats : CDI, pigiste, CDD !

Le SNJ revendique un vrai parcours professionnel et salarial pour tous les journalistes (télé, radio, web), qui tient compte de l'expérience et des compétences.

Le SNJ réclame une revalorisation de la filière reportage : rémunérations, conditions de travail, association aux choix éditoriaux.
Parce que le reportage est le cœur du journalisme !

Le SNJ réclame des emplois supplémentaires.

La présidence actuelle est responsable de la perte de plus de 2000 postes "équivalent temps plein" à France Télévisions en l'espace de 10 ans.

Le SNJ réclame l'ouverture d'une négociation sur la résorption de la précarité à France Télévisions. Les salariés cantonnés pendant des années dans des contrats précaires doivent être intégrés en CDI. Et les CDD doivent être respectés dans leurs droits !

Le SNJ défend au quotidien et sans compromis les plus précaires : CDD, pigistes, alternants et nouveaux embauchés, à travers ses interventions, sa permanence juridique et ses actions en justice.

Le SNJ réclame un financement pérenne, dédié sous forme d'une taxe progressive affectée, afin d'assurer la stabilité et l'indépendance de France Télévisions et de l'ensemble de l'audiovisuel public.

Le SNJ réclame l'ouverture d'une négociation sur la santé au travail des femmes (congé menstruel, ménopause...).

Le SNJ réclame l'ouverture d'une négociation **pour créer le droit de veto et la motion de défiance** à la disposition des équipes rédactionnelles.

Le SNJ appelle l'ensemble des journalistes de France Télévisions, y compris ceux de l'encadrement des rédactions, **à défendre les fondamentaux de la profession**, à résister à l'empilement des tâches, à refuser l'extension de leur temps de travail, à se protéger mutuellement.

La solidarité est la solution contre la perte de sens au travail et la déqualification !

Le SNJ demande une négociation sur **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative** à France Télévisions. S'agissant des journalistes, quelles utilisations sont possibles ? Lesquelles sont proscrites ?

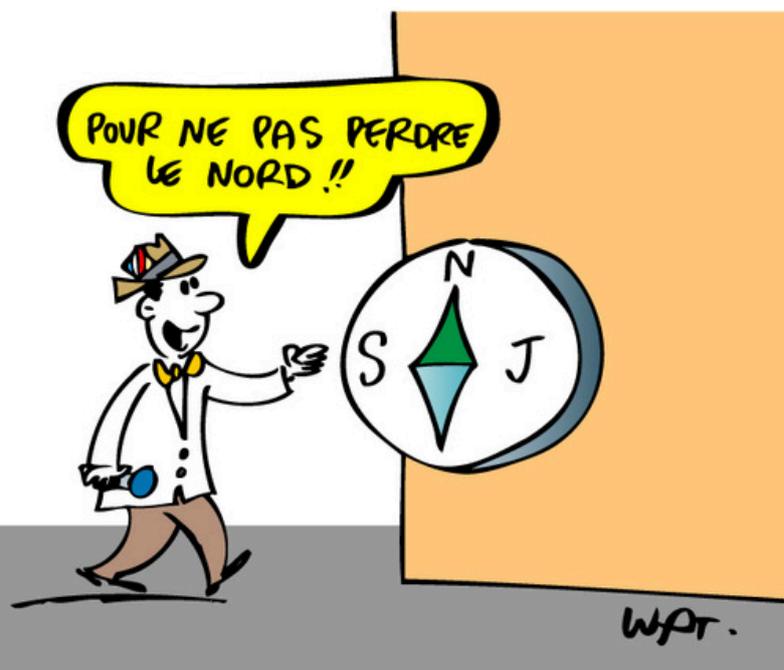
Le SNJ a saisi la Commission des droits d'auteur et droits voisins (CDADV) devant le refus de la direction d'ouvrir une négociation sur la part à laquelle les journalistes peuvent prétendre sur les droits dus à France Télévisions par les "GAFAM", les géants du Net.

Le SNJ défend, sans la moindre concession, la déontologie des journalistes, telle que définie par la charte d'éthique professionnelle, rédigée par le SNJ et intégrée dans l'accord collectif de France Télévisions.

Parce que la déontologie est la garantie de notre liberté de travailler et d'informer !

VOTER SNJ,

c'est porter l'ensemble de ces actions et toutes celles qui suivront, dans l'unique but de garantir, comme le syndicat le fait depuis plus d'un siècle, une véritable information, digne de ce nom.



Nous avons besoin de vos suffrages pour rester à votre écoute et à votre service !

snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28

Suivez-nous sur les réseaux :   